Commune des Avirons

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

21 JUIN 2016

que la convocation du Conseil a été faite le **08 juin 2016** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Extrait N° 2 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 17 juin 2016

L'an deux mil seize, le 17 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – M. RIVIERE Raphaël – Mme MEZINO Sylvaine – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. CASSAGNABERE Patrick – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – M. FERRERE Frédo – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette.

Absents : Mme ABELARD Isabelle – M. CANTINA Pierrot – M. SERMANDE Jean-Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme SILOTIA Natacha – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Procurations : Mme MARCHAND Gladys a donné mandat à M. BENARD Alex – **Mme JULLIEN Marie Josée** a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël – **Mme BARET Liliane** a donné mandat à Mme CADAS Isabelle.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. VLODY René** est arrivé à la mise en discussion de l'affaire n°1.

& &
&

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS
Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

AFFAIRE N° 2/ Eau potable

- Présentation du rapport annuel 2015

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, il est porté à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel afférent au prix et à la qualité de l'eau potable pour l'année 2015.

Ce rapport est joint en annexe.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir débattu, prend acte du **rapport annuel 2015** du service de l'eau potable.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

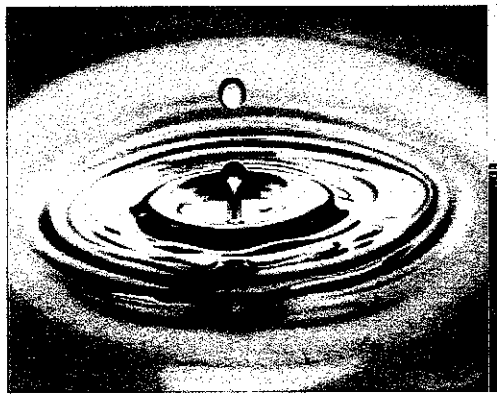
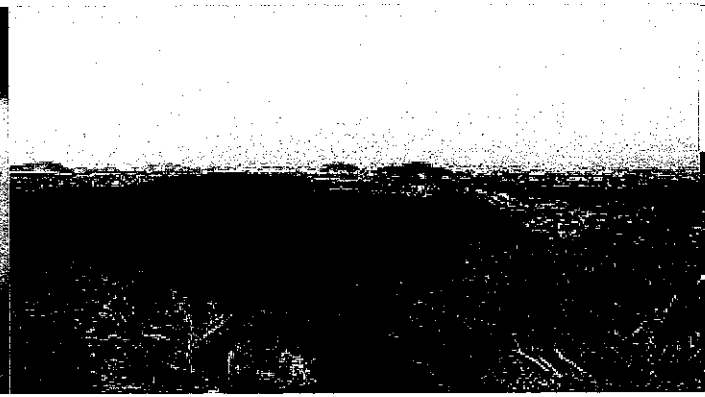
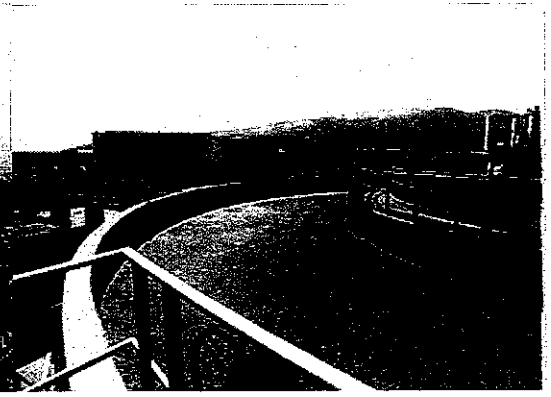
Le Maire certifie que le présent document a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE

LE 21 JUIN 2016

RAPPORT ANNUEL 2015

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Commune des Avirons

Sommaire

1. **L'essentiel en 2015** **3**
2. **Les acteurs du service** **4**
3. **Description du réseau** **5**
4. **Profil de consommation sur le territoire** **6**
5. **Origine de l'eau** **7**
6. **Qualité de l'eau produite** **8**
7. **Protection des ressources et traitement de l'eau** **9**
8. **Performances du Réseau** **10**
9. **Entretien du réseau** **11**
10. **Qualité du service rendu** **12**
11. **Comment lire la facture d'eau ?** **13**
12. **La facture 120 m^3** **14**
13. **Evolution du prix de l'eau** **15**
14. **Les performances financières** **16**
15. **Tableau de Bord** **17**



4 911 abonnés au service

dont **2** abonnés non domestiques

484 095 m^3 prélevés

729 725 m^3 achetés

818 762 m^3 consommés

98.6 km de réseau

Rendement du réseau : **70.7 %**

1. L'essentiel en 2015

4 911 abonnés au service

dont **2** abonnés non domestiques

484 095 m^3 prélevés

729 725 m^3 achetés

818 762 m^3 consommés

98.6 km de réseau

Rendement du réseau : **70.7 %**

Le service en chiffres

8 stations de production

11 réservoirs, d'une capacité de stockage de 3 249 m^3

1 unité de potabilisation

4 stations de surpression - reprise

98,6 km de réseau

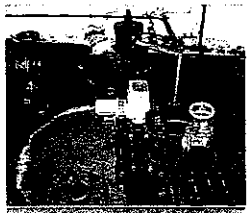
4 911 compteurs

La commune des Avirons

Le système d'alimentation en eau potable de la Ville des Avirons dessert les 11 203 habitants de la Ville ainsi que les habitants du secteur du Bois Blanc sur la commune de Saint Leu.

Schéma du système d'alimentation en eau potable des Avirons

Achats d'eau à la SAPHIR



Volumes importés : 729 715 m^3

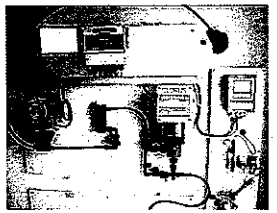
Prélèvement et production



Volumes produits : 824 035 m^3

1 Forage (Le Brûlé)
7 captages en rivière

Traitement



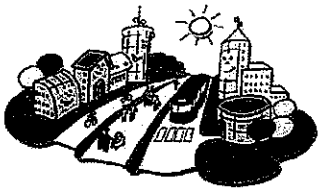
9 unités de désinfection
1 unité de traitement de la turbidité et de la bactériologie (Cyprès)

Stockage



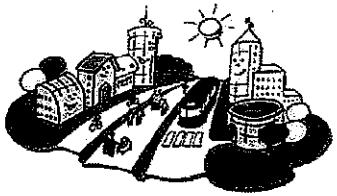
11 réservoirs et bâches de reprise

Export vers Saint Leu



Volumes exportés : 18 743 m^3

Distribution aux Avirons



Nombre d'abonnés : 4 911
Volumes facturés : 818 792 m^3

3. Description du réseau

Le service en chiffres

8 stations de production

11 réservoirs, d'une capacité de stockage de 3 249 m^3

1 unité de potabilisation

4 stations de surpression - reprise

98,6 km de réseau

4 911 compteurs

La commune des Avirons

Le système d'alimentation en eau potable de la Ville des Avirons dessert les 11 203 habitants de la Ville ainsi que les habitants du secteur du Bois Blanc sur la commune de Saint Leu.

Schéma du système d'alimentation en eau potable des Avirons

Achats d'eau à la SAPHIR



Volumes importés : **729 725 m³**

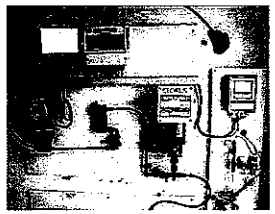
Prélèvement et production



Volumes produits : **484 095 m³**

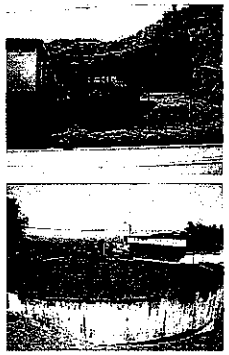
1 Forage (Le Brûlé)
7 captages en rivière

Traitement



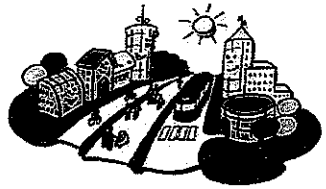
9 unités de désinfection
1 unité de traitement de la turbidité et de la bactériologie (Cyprès)

Stockage



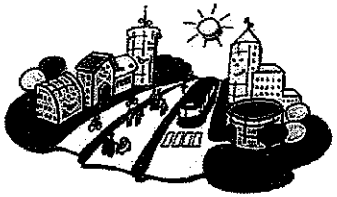
11 réservoirs et bâches de reprise

Export vers Saint Leu



Volumes exportés : **13 743 m³**

Distribution aux Avirons



Nombre d'abonnés : **4 911**
Volumes facturés : **818 792 m³**

La production en chiffres

Le service de l'eau potable des Avirons est alimenté par 7 captages d'eaux de surface et 1 forage en eau souterraine. Un achat d'eau à la SAPHIR (périmètre du Bras de Cilaos) vient compléter l'approvisionnement pour couvrir les besoins des abonnés du service et les habitants du secteur du Bois Blanc de Saint-Leu (commune voisine).

Origine de l'eau		Production en m^3		Evolution
Captages	La Moque - Lucas - Devaux	10 022	17 717	77%
	Cadet - Fourcade	182 039	162 584	-11%
	Azema	979	1 916	96%
	Ruisseau	130 548	118 703	-9%
	Bras Sec	4 319	1 691	-61%
	Bananes	135 843	100 936	-26%
Forage	Le Brûlé	111 330	78 874	-29%
Achats d'eau	SAPHIR	730 840	731 724	0%
Vente d'eau		25 696	13 743	-47%
	TOTAL produit			
	TOTAL distribution			

En 2015, les volumes produits s'élèvent à 482 421 m^3 soit une diminution de -14% par rapport à l'année 2013. Les achats d'eau ont légèrement augmenté en 2014 (731 724 m^3, +1.8%), et restent élevés.

Continuité du service

Les réservoirs permettent de réguler la pression du réseau mais également de constituer une réserve d'eau suffisante pour approvisionner les abonnés pendant plusieurs heures en cas de coupures de courant, de ruptures des pompes ou de pollution accidentelle. Les réservoirs constituent la garantie de la continuité du service.

La Ville des Avirons dispose de 11 réservoirs d'une capacité totale de 3 249 m^3, ce qui est insuffisant au regard de l'évolution des volumes consommés. On considère en effet que la capacité de stockage doit permettre de subvenir aux besoins des particuliers pendant au moins 24 heures même en cas d'arrêt des forages (23 heures sur la ville des Avirons). L'amélioration par rapport à 2014 est liée à une diminution de la consommation en pointe. La construction d'un nouveau réservoir est en cours sur le secteur « Cadet ».

Le pilotage des installations de distribution en eau potable est réalisé grâce à un système de télégestion. Ce système assure un approvisionnement en eau régulier, continu et efficace sur toute les communes Il permet, en outre, d'assurer la surveillance des différents sites conformément aux prescriptions du plan Vigipirate.



Réservoir Ruisseau

La production en chiffres

Le service de l'eau potable des Avirons est alimenté par 7 captages d'eaux de surface et 1 forage en eau souterraine. Un achat d'eau à la SAPHIR (périmètre du Bras de Cilaos) vient compléter l'approvisionnement pour couvrir les besoins des abonnés du service et les habitants du secteur du Bois Blanc de Saint-Leu (commune voisine).

Origine de l'eau		Production en m³		Evolution
		2014	2015	
Captages	La Moque - Lucas - Devaux	10 022	17 717	77%
	Cadet - Fourcade	182 039	162 584	-11%
	Azema	979	1 916	96%
	Ruisseau	130 548	118 703	-9%
	Bras Sec	4 319	1 691	-61%
	Bananes	135 843	100 936	-26%
Forage	Le Brûlé	111 330	78 874	-29%
Achats d'eau	SAPHIR	730 840	731 724	0%
Vente d'eau		25 696	13 743	-47%
	TOTAL produit	576 080	482 421	-16%
	TOTAL distribution	1 381 742	1 213 742	-12%

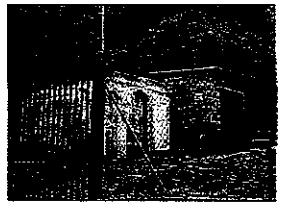
En 2015, les volumes produits s'élèvent à 482 421 m³ soit une diminution de -14% par rapport à l'année 2013. Les achats d'eau ont légèrement augmenté en 2014 (731 724 m³, +1.8%), et restent élevés.

Continuité du service

Les réservoirs permettent de réguler la pression du réseau mais également de constituer une réserve d'eau suffisante pour approvisionner les abonnés pendant plusieurs heures en cas de coupures de courant, de ruptures des pompes ou de pollution accidentelle. Les réservoirs constituent la garantie de la continuité du service.

La Ville des Avirons dispose de 11 réservoirs d'une capacité totale de 3 249 m³, ce qui est insuffisant au regard de l'évolution des volumes consommés. On considère en effet que la capacité de stockage doit permettre de subvenir aux besoins des particuliers pendant au moins 24 heures même en cas d'arrêt des forages (23 heures sur la ville des Avirons). L'amélioration par rapport à 2014 est liée à une diminution de la consommation en pointe. La construction d'un nouveau réservoir est en cours sur le secteur « Cadet ».

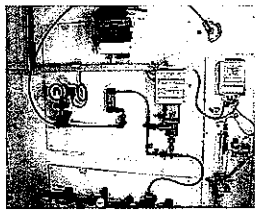
Le pilotage des installations de distribution en eau potable est réalisé grâce à un système de télégestion. Ce système assure un approvisionnement en eau régulier, continu et efficace sur toute les communes Il permet, en outre, d'assurer la surveillance des différents sites conformément aux prescriptions du plan Vigipirate.



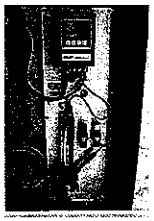
Réservoir Ruisseau

Les dispositifs de traitement

Bien que l'eau destinée à la consommation humaine soit déjà de bonne qualité, son traitement est indispensable avant la distribution aux abonnés, notamment lorsque le prélèvement se fait en rivière et non en eau souterraine.
Le traitement s'effectue au niveau des captages et de l'achat d'eau, principalement par une simple désinfection au chlore pour chacun des 9 sites de traitement. L'injection de chlore dans l'eau permet de garantir une bonne qualité microbiologique de l'eau tout au long du parcours de l'eau, des réservoirs de stockage jusqu'aux robinets des habitants.
En complément, une unité de potabilisation (traitement et désinfection) est entrée en service en décembre 2013 au niveau du réservoir Cyprès. Cette unité d'une capacité de 60 m^3/jour permet de régler les problèmes bactériologiques mis en évidence sur les sources groupées en 2012. D'autres investissements seront nécessaires sur le territoire.



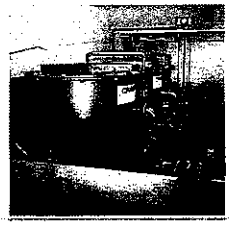
Système de chlo-ration



Analyseur de Clore



Turbidi-mètre



Unité de désin-fection (Cyprès)

Suivi des épisodes pluvieux

La majorité de l'eau potable des Avirons provient d'eau de rivière, la qualité de l'eau des Avirons est sensible aux forts épisodes pluvieux.
Depuis 2009, un système de suivi composé de turbidimètres, d'analyseurs de chlore et de pH en continu a été mis en place sur les principaux sites de stockage. En cas de problème, le Délégataire est donc averti immédiatement de la dégradation de la qualité de l'eau. Des vannes d'isolement permettent de couper automatiquement l'approvisionnement en eau en provenance des captages concernés.

Protection de la ressource

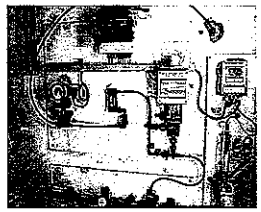
Afin de préserver la qualité de l'eau des sources, chaque commune doit mettre en place des périmètres de protection. La Commune a poursuivi le processus règlementaire de protection des captages d'eau potable du périmètre du service.

- En février 2016 sont parus les arrêtés préfectoraux (autorisation et DUP) pour les captages Bras sec, Ruisseau aval, le Moque, Deveaux, la Fouche, Lucas, et Ruisseau Amont (soit 27 % des ressources de la commune en volume), ce qui devrait permettre d'augmenter significativement le niveau de l'indice de protection pour l'exercice 2016
- Reste à régler le Brûlé (dossier élaboré pour le périmètre de protection), et le captage Bananes (avis favorable en mars 2016)

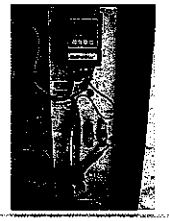
Niveau d'avancement global : 59 / 100

Les dispositifs de traitement

Bien que l'eau destinée à la consommation humaine soit déjà de bonne qualité, son traitement est indispensable avant la distribution aux abonnés, notamment lorsque le prélèvement se fait en rivière et non en eau souterraine.
Le traitement s'effectue au niveau des captages et de l'achat d'eau, principalement par une simple désinfection au chlore pour chacun des 9 sites de traitement. L'injection de chlore dans l'eau permet de garantir une bonne qualité microbiologique de l'eau tout au long du parcours de l'eau, des réservoirs de stockage jusqu'aux robinets des habitants.
En complément, une unité de potabilisation (traitement et désinfection) est entrée en service en décembre 2013 au niveau du réservoir Cyprès. Cette unité d'une capacité de 60 m^3/jour permet de régler les problèmes bactériologiques mis en évidence sur les sources groupées en 2012. D'autres investissements seront nécessaires sur le territoire.



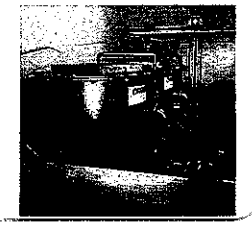
Système de chloration



Analyseur de Clore



Turbidimètre



Unité de désinfection (Cyprès)

Suivi des épisodes pluvieux

La majorité de l'eau potable des Avirons provient d'eau de rivière, la qualité de l'eau des Avirons est sensible aux forts épisodes pluvieux.
Depuis 2009, un système de suivi composé de turbidimètres, d'analyseurs de chlore et de pH en continu a été mis en place sur les principaux sites de stockage. En cas de problème, le Délégataire est donc averti immédiatement de la dégradation de la qualité de l'eau. Des vannes d'isolement permettent de couper automatiquement l'approvisionnement en eau en provenance des captages concernés.

Protection de la ressource

Afin de préserver la qualité de l'eau des sources, chaque commune doit mettre en place des périmètres de protection. La Commune a poursuivi le processus règlementaire de protection des captages d'eau potable du périmètre du service.

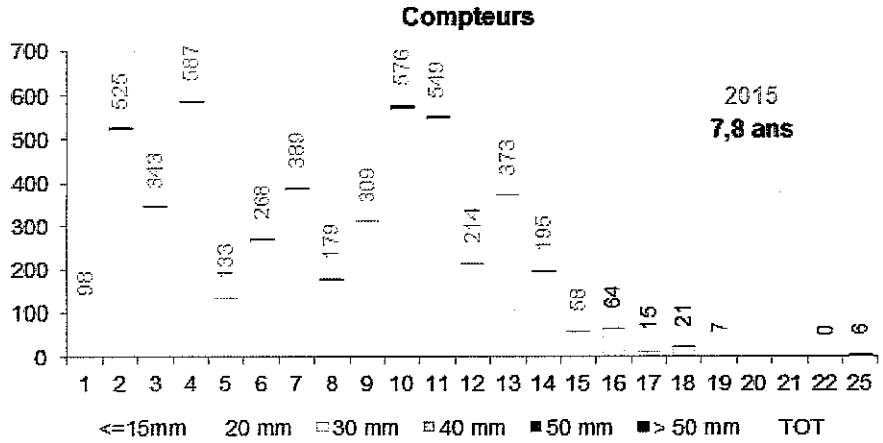
- En février 2016 sont parus les arrêtés préfectoraux (autorisation et DUP) pour les captages Bras sec, Ruisseau aval, le Moque, Deveaux, la Fouche, Lucas, et Ruisseau Amont (soit 27 % des ressources de la commune en volume), ce qui devrait permettre d'augmenter significativement le niveau de l'indice de protection pour l'exercice 2016
- Reste à régler le Brûlé (dossier élaboré pour le périmètre de protection), et le captage Bananes (avis favorable en mars 2016)

Niveau d'avancement global : 59 / 100

Deux leviers peuvent être actionnés pour améliorer le rendement du réseau et diminuer les pertes dans les conduites : le suivi du réseau (recherche de fuites, sectorisation, ...) et le renouvellement du réseau et de ses équipements (canalisation, réducteur de pression) :

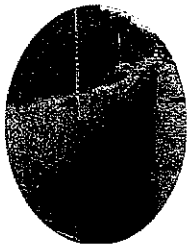
Les compteurs : outil de mesure indispensable

229 compteurs sur les 4 911 que compte la Ville ont été renouvelés en 2015, soit un peu moins de 4,7% du parc (engagement contractuel = 250 compteurs)
Au-delà d'un âge de 15 ans, les compteurs d'eau potable ont tendance à sous-estimer les volumes consommés par les abonnés et induisent des erreurs sur l'estimation des volumes de fuite. Il est donc recommandé de maintenir l'âge du parc en-dessous de cette limite. L'âge moyen du parc de compteurs est d'environ 7,8 ans, ce qui est satisfaisant.



La CISE a renouvelé 34 branchements en 2015, ce qui est supérieur à l'engagement pris dans le contrat (objectif : 15 branchements renouvelés en moyenne par an).

Les canalisations



En 2015, la Ville n'a pas renouvelé de réseau : un programme ambitieux de 700 k€ est néanmoins prévu pour 2016.
Il est recommandé de renouveler 1% de son réseau chaque année afin de maintenir les performances.
Les renouvellements contribuent à améliorer la qualité du réseau de distribution, en ciblant le remplacement des tronçons les plus vétustes.
Depuis 2011, à la lumière des préconisations du schéma directeur mis à jour par Artelia, un programme pluriannuel de renouvellement est de mis en place.

La lutte contre les fuites

Une équipe de la CISE est affectée à la réparation et à la détection des fuites suite à un appel d'abonné ou lors d'opérations spécifiques. En 2015, 1660 ml de réseau ont été auscultés (1455 ml en 2014).
Sur la totalité du réseau, 51 fuites ont été réparées: 23 sur des canalisations et 28 sur des branchements particuliers (ce qui est inférieur à 2014). Les canalisations en PEHD sont particulièrement concernées.

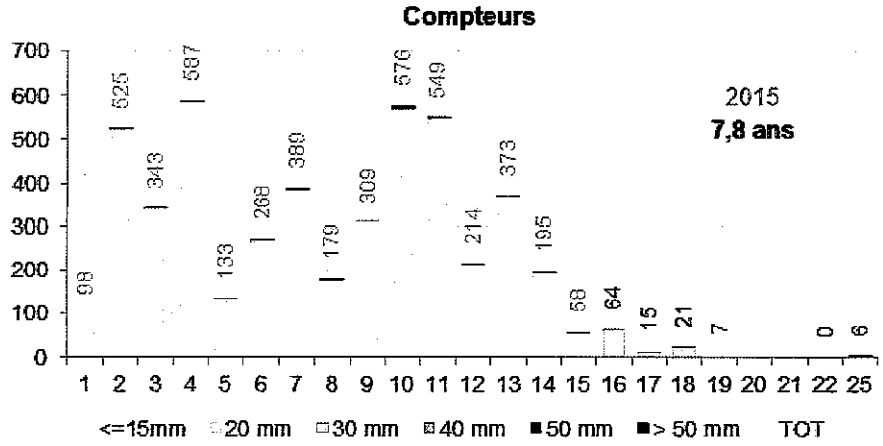
L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale (ICGP) est stable : 95 / 120

3. Entretien du réseau

Deux leviers peuvent être actionnés pour améliorer le rendement du réseau et diminuer les pertes dans les conduites : le suivi du réseau (recherche de fuites, sectorisation, ...) et le renouvellement du réseau et de ses équipements (canalisation, réducteur de pression) :

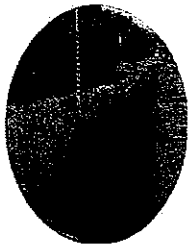
Les compteurs : outil de mesure indispensable

229 compteurs sur les 4 911 que compte la Ville ont été renouvelés en 2015, soit un peu moins de 4,7% du parc (engagement contractuel = 250 compteurs)
Au-delà d'un âge de 15 ans, les compteurs d'eau potable ont tendance à sous-estimer les volumes consommés par les abonnés et induisent des erreurs sur l'estimation des volumes de fuite. Il est donc recommandé de maintenir l'âge du parc en-dessous de cette limite. L'âge moyen du parc de compteurs est d'environ 7,8 ans, ce qui est satisfaisant.



La CISE a renouvelé 34 branchements en 2015, ce qui est supérieur à l'engagement pris dans le contrat (objectif : 15 branchements renouvelés en moyenne par an).

Les canalisations



En 2015, la Ville n'a pas renouvelé de réseau : un programme ambitieux de 700 k€ est néanmoins prévu pour 2016.
Il est recommandé de renouveler 1% de son réseau chaque année afin de maintenir les performances.
Les renouvellements contribuent à améliorer la qualité du réseau de distribution, en ciblant le remplacement des tronçons les plus vétustes.
Depuis 2011, à la lumière des préconisations du schéma directeur mis à jour par Artelia, un programme pluriannuel de renouvellement est de mis en place.

La lutte contre les fuites

Une équipe de la CISE est affectée à la réparation et à la détection des fuites suite à un appel d'abonné ou lors d'opérations spécifiques. En 2015, 1660 ml de réseau ont été auscultés (1455 ml en 2014).
Sur la totalité du réseau, 51 fuites ont été réparées: 23 sur des canalisations et 28 sur des branchements particuliers (ce qui est inférieur à 2014). Les canalisations en PEHD sont particulièrement concernées.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale (ICGP) est stable : 95 / 120

Lecture de la facture

Tous les abonnés des Avirons reçoivent chaque année 4 factures d'eau potable, la facturation étant trimestrielle. Sur la facture figure le prix total des services permettant l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées. Le tarif est décomposé par type de service et par gestionnaire. Les deux services sont facturés en fonction du volume d'eau potable que vous consommez.

L'eau potable

La part du délégataire pour l'eau potable est constituée d'une partie fixe semestrielle (ou abonnement) et d'une partie proportionnelle au volume d'eau consommée. Il existe deux tranches de consommation. Au-delà de 90 m^3 par semestre, les usagers paient plus cher. Le tarif est recalculé chaque année afin de tenir compte de l'évolution du coût du service.

La part de la Collectivité est uniquement constituée d'une partie proportionnelle au volume d'eau consommée. La part collectivité permet de recouvrir les charges d'investissement.

Taxes et redevances

Redevance pour préservation des ressources en eau : Tous les consommateurs d'eau, dès qu'ils puisent de l'eau dans les ressources naturelles, payent une redevance à l'Office de l'eau, appelée « redevance pour préservation des ressources en eau ».

Redevance « Lutte contre la pollution » : Depuis 2010, une nouvelle redevance est appliquée aux usagers des Avirons. Elle vise à préserver la qualité de la ressource.

TVA : Les services de l'eau et de l'assainissement de la Réunion sont par ailleurs soumis à un taux de TVA de 2,10 %.

L'assainissement

Le service d'assainissement est assurée en gestion publique par la Ville des Avirons, via une régie. La Ville dispose d'un marché public de prestation d'assistance technique pour l'entretien du réseau. Par conséquent, le tarif ne comporte qu'une part communale. Celle-ci est uniquement constituée d'une partie proportionnelle au volume d'eau consommée.

Prix de l'eau potable au 1er janvier 2015

1,33 € / m^3

Hors taxes et redevances

Prix de l'eau potable au 1er janvier 2016

1,33 € / m^3

Hors taxes et redevances

11. Comment lire la facture ?

Tous les abonnés des Avirons reçoivent chaque année 4 factures d'eau potable, la facturation étant trimestrielle. Sur la facture figure le prix total des services permettant l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées. Le tarif est décomposé par type de service et par gestionnaire. Les deux services sont facturés en fonction du volume d'eau potable que vous consommez.

L'eau potable

La part du délégataire pour l'eau potable est constituée d'une partie fixe semestrielle (ou abonnement) et d'une partie proportionnelle au volume d'eau consommée. Il existe deux tranches de consommation. Au-delà de 90 m^3 par semestre, les usagers paient plus cher. Le tarif est recalculé chaque année afin de tenir compte de l'évolution du coût du service.

La part de la Collectivité est uniquement constituée d'une partie proportionnelle au volume d'eau consommée. La part collectivité permet de recouvrir les charges d'investissement.

Taxes et redevances

Redevance pour préservation des ressources en eau : Tous les consommateurs d'eau, dès qu'ils puisent de l'eau dans les ressources naturelles, payent une redevance à l'Office de l'eau, appelée « redevance pour préservation des ressources en eau ».

Redevance « Lutte contre la pollution » : Depuis 2010, une nouvelle redevance est appliquée aux usagers des Avirons. Elle vise à préserver la qualité de la ressource.

TVA : Les services de l'eau et de l'assainissement de la Réunion sont par ailleurs soumis à un taux de TVA de 2,10 %.

L'assainissement

Le service d'assainissement est assurée en gestion publique par la Ville des Avirons, via une régie. La Ville dispose d'un marché public de prestation d'assistance technique pour l'entretien du réseau. Par conséquent, le tarif ne comporte qu'une part communale. Celle-ci est uniquement constituée d'une partie proportionnelle au volume d'eau consommée.

Prix de l'eau potable au 1er janvier 2015

1,33 € / m^3

Hors taxes et redevances

Prix de l'eau potable au 1er janvier 2016

1,33 € / m^3

Hors taxes et redevances

Au 1er janvier 2016, le prix du service de l'eau potable sur la commune des Avirons s'élève à 1,48 €/m³ toutes taxes comprises* (sur la base d'une facture de 120 m³) . Ce tarif est en hausse de 0,1 % par rapport au tarif applicable au 1er janvier 2015.

Une évolution limitée du tarif HT en 2015

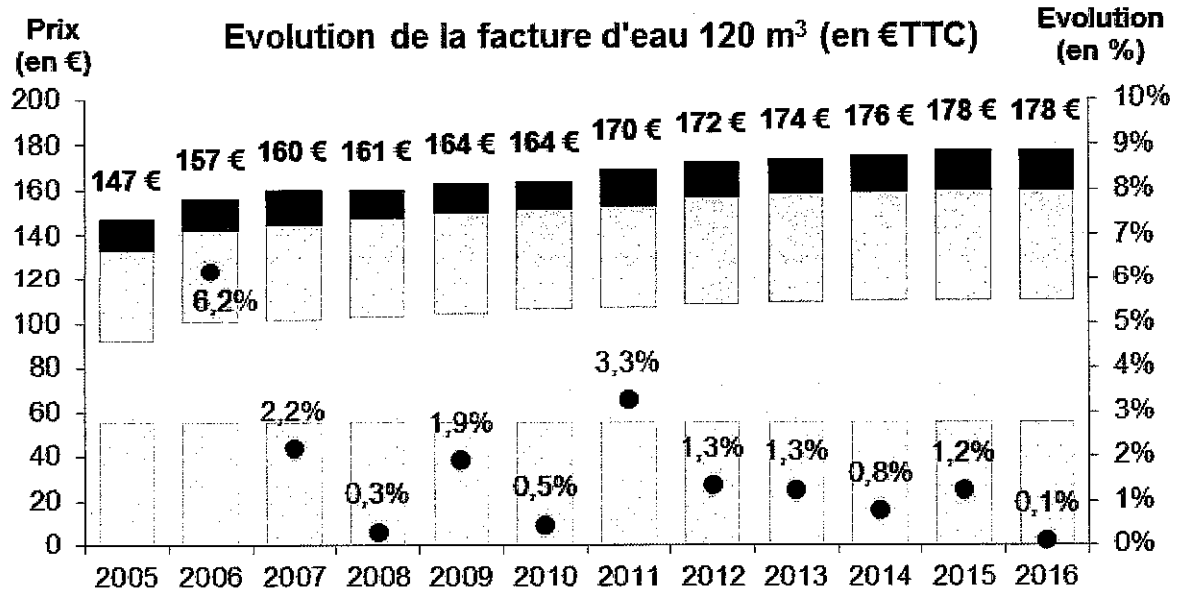
En 2015, le prix de l'eau hors taxes et redevance a augmenté de 0,5 % par rapport à 2014.

Au 1er janvier 2016, le prix au m3 de l'eau potable sur la base d'une facture de 120 m³ est de 1,48 €/m³ TTC, soit une légère baisse de -0,02 %.

Un prix de l'eau inférieur à la moyenne réunionnaise

D'après les données centralisées par l'Office de l'eau, le tarif de l'eau potable aux Avirons était supérieur de 17 % à la moyenne des prix à la Réunion. En revanche, le coût de l'assainissement est le moins cher de l'île.

Le prix total (Eau + Assainissement, TTC au 1er janvier 2015) aux Avirons (1,75€ TTC/m³) était donc inférieur à la moyenne Réunionnaise (2,27€ TTC/m³).



Variation des prix de l'Office de l'eau

Le niveau de redevances versées à l'Office de l'Eau en 2016 va augmenter légèrement (+1.6%) : augmentation de la redevance pour la préservation de la ressource (0,0138 e en 2016 contre 0,0119 € en 2015) et stabilisation de la redevance de lutte contre la pollution (0,11 € en 2015 contre 0,02 € en 2014).

13. Evolution du prix de l'eau

Au 1er janvier 2016, le prix du service de l'eau potable sur la commune des Avirons s'élève à **1,48 €/m³** toutes taxes comprises* (sur la base d'une facture de 120 m³) . Ce tarif est en hausse de 0,1 % par rapport au tarif applicable au 1er janvier 2015.

Une évolution limitée du tarif HT en 2015

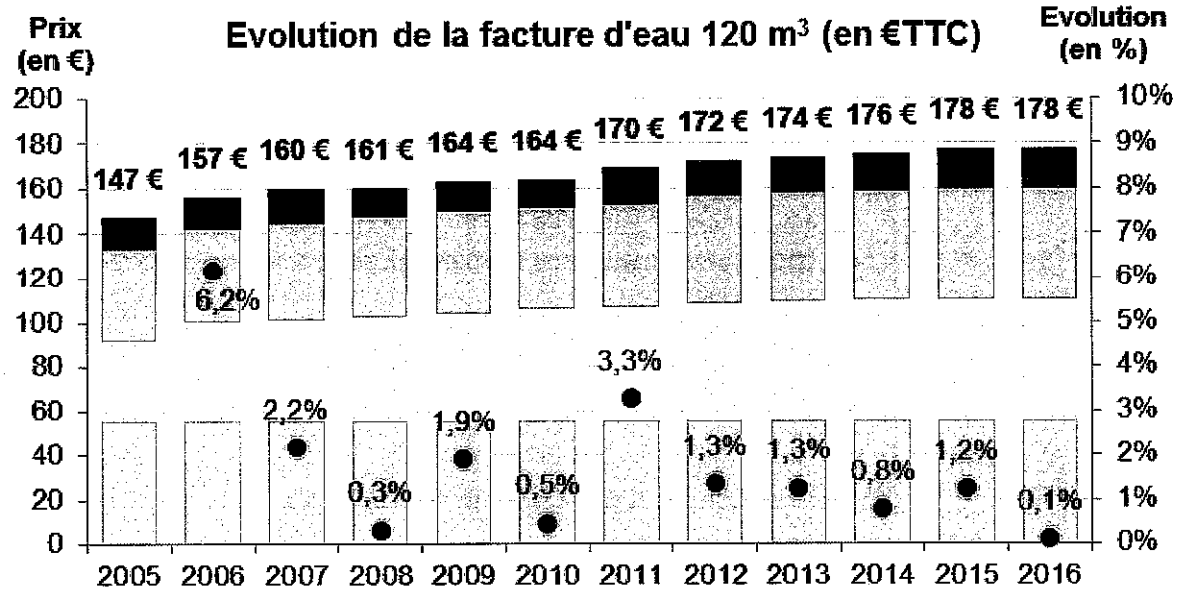
En 2015, le prix de l'eau hors taxes et redevance a augmenté de 0,5 % par rapport à 2014.

Au 1er janvier 2016, le prix au m3 de l'eau potable sur la base d'une facture de 120 m³ est de 1,48 €/m³ TTC, soit une légère baisse de -0,02 %.

Un prix de l'eau inférieur à la moyenne réunionnaise

D'après les données centralisées par l'Office de l'eau, le tarif de l'eau potable aux Avirons était supérieur de 17 % à la moyenne des prix à la Réunion. En revanche, le coût de l'assainissement est le moins cher de l'île.

Le prix total (Eau + Assainissement, TTC au 1er janvier 2015) aux Avirons (1,75€ TTC/m³) était donc inférieur à la moyenne Réunionnaise (2,27€ TTC/m³).



Variation des prix de l'Office de l'eau

Le niveau de redevances versées à l'Office de l'Eau en 2016 va augmenter légèrement (+1.6%) : augmentation de la redevance pour la préservation de la ressource (0,0138 e en 2016 contre 0,0119 € en 2015) et stabilisation de la redevance de lutte contre la pollution (0,11 € en 2015 contre 0,02 € en 2014).

Tableau de bord du service public d'eau potable

Les Avirons
Exercice 2015

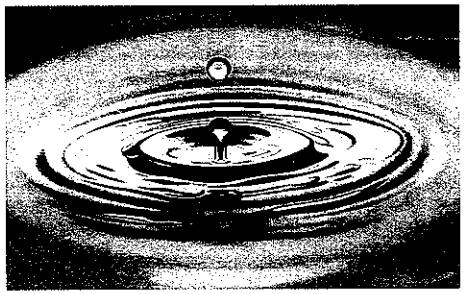
La ressource et le traitement

Nature de l'eau et filière de traitement	Volumes produits (m^3)	Volumes importés (m^3)	Coefficient de pointe journalière à la production
Désinfection + traitement turbidité et bactériologie (Cyprès)	484 095 ↘ En 2014 : 564 259	729 725 ↗ En 2014 : 717 088	3,1 ↗ En 2014 : 2,8

Le réseau de distribution

Longueur du réseau hors branchements (km)	Volumes consommés par les abonnés hors VEG (m^3)
98,6 ↗ En 2014 : 97,3	817 754 ↘ En 2014 : 848 397

Distance moyenne entre branchements (ml)	Volumes vendus en gros (m^3)
20,09 ↘ En 2014 : 20,59	13 819 ↘ En 2014 : 25 212



La consommation

Nombre d'abonnés	Nombre moyen d'habitants par abonné domestique	Consommation moyenne par abonné (m^3/an)	Indice linéaire de consommation domestique (m^3/j/km)
4 911 ↗ En 2014 : 4 735	2,28 ↘ En 2014 : 2,4	167 ↘ En 2014 : 179	22,71 ↘ En 2014 : 23,8

Les relations aux abonnés

Accueil physique	Accueil téléphonique	Moyens de paiement
OUI	OUI	Chèque ou TIP; carte bleue; virement automatique ; espèce ; Internet.



Les aspects financiers

Part collectivité Eau (€ HT) sur la base d'une facture 120 m^3	Part délégataire Eau (€ HT) sur la base d'une facture 120 m^3	Redevances Eau (€HT) sur la base d'une facture 120 m^3	Prix Eau (€/m^3) - Prix TTC au 1er janvier 2015 [D102.0]
55,8 → En 2014 : 55,8	103,7 ↗ En 2014 : 102,84	14,63 ↗ En 2014 : 13,32	1,53 ↗ Au 01/01/ 2015 : 1,46

RAPPORT ANNUEL 2015
sur le prix et la qualité du service public de l'eau

15. Tableau de bord du service

Tableau de bord du service public d'eau potable

Les Avirons
Exercice 2015

Indicateurs d'eau

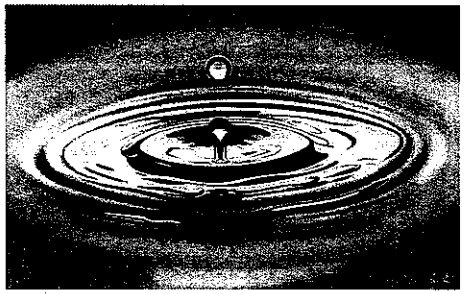
La ressource et le traitement

Nature de l'eau et filière de traitement	Volumes produits (m^3)	Volumes importés (m^3)	Coefficient de pointe journalière à la production
Désinfection + traitement turbidité et bactériologie (Cyprès)	484 095 ↘ En 2014 : 564 259	729 725 ↗ En 2014 : 717 088	3,1 ↗ En 2014 : 2,8

Le réseau de distribution

Longueur du réseau hors branchements (km)	Volumes consommés par les abonnés hors VEG (m^3)
98,6 ↗ En 2014 : 97,3	817 754 ↘ En 2014 : 846 397

Distance moyenne entre branchements (ml)	Volumes vendus en gros (m^3)
20,09 ↘ En 2014 : 20,59	13 819 ↘ En 2014 : 25 212



La consommation

Nombre d'abonnés	Nombre moyen d'habitants par abonné domestique	Consommation moyenne par abonné (m^3/an)	Indice linéaire de consommation domestique (m^3/j/km)
4 911 ↗ En 2014 : 4 735	2,28 ↘ En 2014 : 2,4	167 ↘ En 2014 : 179	22,71 ↘ En 2014 : 23,8

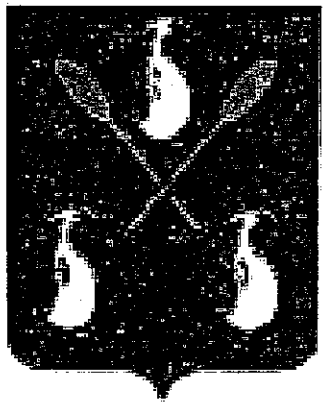
Les relations aux abonnés

Accueil physique	Accueil téléphonique	Moyens de paiement
OUI	OUI	Chèque ou TIP; carte bleue; virement automatique ; espèce ; internet.



Les aspects financiers

Part collectivité Eau (€ HT) sur la base d'une facture 120 m^3	Part délégataire Eau (€ HT) sur la base d'une facture 120 m^3	Redevances Eau (€HT) sur la base d'une facture 120 m^3	Prix Eau (€/m^3) - Prix TTC au 1er janvier 2015 [D102.0]
55,8 → En 2014 : 55,8	103,7 ↗ En 2014 : 102,84	14,63 ↗ En 2014 : 13,32	1,53 ↗ Au 01/01/ 2015 : 1,46



Elaboré avec l'assistance d'Espelia

espelia